

VOTRE NOUVEAU SERVICE DE L'EAU

À partir du 1er janvier 2026, **votre service de l'eau évolue** : Veolia devient votre nouvel opérateur pour la commune du Rouret. Cette transition s'accompagne de nouveaux services et d'engagements renforcés afin de vous offrir un accompagnement de proximité, plus réactif et de grande qualité. Nous restons pleinement mobilisés pour faciliter votre quotidien et répondre au mieux à vos besoins.

Nous vous présentons dans ce document **les points clés de votre nouveau règlement de service** dont vous trouverez la version intégrale sur www.eau.veolia.fr ou en scannant directement ce QR Code :



Vous recevrez votre première facture aux conditions de votre nouveau contrat en **juillet 2026**.

LE TÉLÉRELEVÉ À VOTRE SERVICE

Un service qui facilite votre gestion de l'eau au quotidien et vous rend acteur de la préservation de la ressource :

- Suivi quotidien de votre consommation via **Internet** ou **application mobile** - Comprenez vos usages, maîtrisez votre consommation et adoptez les bons gestes pour économiser l'eau.
- **Alertes automatiques** en cas de fuite ou surconsommation (par email/SMS) - Réagissez avant que les dégâts ne deviennent importants et devenez acteur d'une gestion durable de la ressource !
- **NOUVEAU Service «Alerte logement vide» gratuit :** recevez une notification en cas de consommation d'eau dans la journée. Idéal pour surveiller votre logement durant vos vacances ou votre résidence secondaire.
- Plus besoin d'être présent pour le relevé des compteurs.



VOS CONTACTS DE PROXIMITÉ

- Espace Consommateurs
- Sophia-Antipolis (Allée Charles Victor Naudin, Biot) - Ouvert du : **lundi au vendredi de 8h à 17h.**

Centre de Relation Clients :

- **0 969 329 328** (lundi-vendredi 9h-19h, samedi 9h-12h).

Permanences en mairie

- après chaque facturation - Sans rendez-vous.

Rendez-vous à domicile gratuits

- sur demande.

UNE TARIFICATION SAISONNIÈRE ÉCO-RESPONSABLE

Un système tarifaire adapté qui valorise les comportements économes, particulièrement durant les périodes estivales où la ressource est la plus sollicitée. Consommez mieux, payez juste.

VOS SERVICES ET FACULTÉS

VOS OUTILS DIGITAUX

24h/24 - 7j/7



► Site Internet VEOLIA & Moi :

- Gestion complète de votre abonnement
- Suivi des consommations en temps réel grâce au télérelevé
- Paiement en ligne par carte bancaire
- Consultation des travaux, coupures programmées et qualité de l'eau
- Échange avec nos conseillers par e-mail

► Application mobile (iOS et Android)

Toutes les fonctionnalités du site + notifications en temps réel (alerte, facture disponible, anomalie détectée).

► Démarches sur mobile

Simple, rapide et efficace : relevé de compteur, règlement de facture en quelques clics.

► Serveur vocal interactif

Disponible 24h/24 pour vos démarches : paiement, communication d'index, résiliation.



AIDE ET ACCOMPAGNEMENT

- Pour les **situations de précarité**, nous sommes à vos côtés :

Fonds de Solidarité Logement
géré par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes pour l'annulation des créances des personnes les plus démunies

- **Accompagnement via votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** en toute confidentialité : échelonnement, accompagnement, médiation sociale



NOUVEAU : UNE VIDÉO POUR TOUT COMPRENDRE

Votre facture d'eau contient de nombreuses informations qui ne sont pas toujours simples à comprendre. Pour vous accompagner, nous vous proposons une **vidéo explicative** afin de mieux comprendre la **nouvelle tarification de votre service d'eau**.

Scannez ce QR Code pour accéder à la vidéo



Modes de paiement à votre convenance :

Prélèvement automatique, mensualisation, paiement en ligne (site ou application mobile) ou par téléphone.

Gérer votre service depuis votre espace client Veolia & Moi :

Vous pouvez modifier votre mode de règlement et souscrire à la dématérialisation à tout moment.

